

---

plait aussi d'y puiser un encouragement spécial, non pas au sujet de la mémoire de celui auquel un tel hommage est rendu, mais encore parce que l'ouvrier chrétien, également cher à Notre cœur comme au cœur de Léon XIII, a bien montré, dans cette occasion, quelle fidélité consolante il garde pour les enseignements pontificaux.

C'est pourquoi, Nous louons bien volontiers les associations dont Nous venons de parler et d'une façon spéciale la noble personne du digne président général du comité international, le prince Marc-Antoine Colonna, si bien aidé par les membres du comité. De tout cœur, Nous leur accordons, ainsi qu'aux adhérents des dites associations, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 17 juin 1904, première année de Notre pontificat.

PIE X, PAPE.

Le comité auquel on doit la réalisation de la noble idée d'un monument ouvrier à Léon XIII a pour protecteur S. Em. le cardinal Ferrata ; pour président général le prince Marc-Antoine Colonna ; pour vice-président général, le comte Caterini ; pour secrétaire général, Mgr Pezzani ; pour trésorier, le commandeur Puccinelli.

---